6 juin 2017

la Lettre
de veille parlementaire

ORDRE DES ARCHITECTES

Chantiers du Gouvernement « Attribution des compétences des ministres »

Les décrets précisant les attributions des ministres ont été publiés le 25 mai.

Richard FERRAND, ministre de la cohésion des territoires
Il élabore et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière de développement et d'aménagement équilibrés de l'ensemble du territoire national et de solidarité entre les territoires. Il prépare et met en œuvre la **politique du Gouvernement en matière d'urbanisme et de logement.** Il veille à l'accompagnement des territoires dans leur développement et à la réduction des inégalités territoriales ; il est à ce titre responsable de la politique de lutte contre les inégalités en faveur des quartiers défavorisés des zones urbaines et des territoires ruraux. […] **Le ministre de la cohésion des territoires prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine du logement, de la construction, de l'urbanisme et de l'aménagement foncier et du cadre de vie**.

Au titre de l'urbanisme et de l'aménagement foncier, il exerce notamment les attributions suivantes :
- Il élabore les règles relatives à la planification urbaine, à l'occupation du sol et à l'urbanisme opérationnel et veille à leur application ;
- Il participe à l'élaboration de la législation de l'expropriation et en suit l'application ;
- Il participe à l'élaboration de la législation fiscale et financière en matière d'urbanisme et d'aménagement et en suit l'application

Au titre du logement, de la construction et de la lutte contre la précarité et l'exclusion, il exerce les attributions suivantes :
- Il est chargé des politiques menées en faveur de la qualité du logement et de l'habitat. A ce titre, il est chargé, conjointement avec le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, de l'élaboration et de la mise en œuvre des règles relatives à la construction et en suit l'application, notamment pour ce qui concerne les règles relatives à l'efficacité énergétique et à la performance environnementale de l'habitat neuf ou rénové ;
- Il participe à l'élaboration de la législation fiscale et financière en matière de logement et de construction ;

Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

L'autorité du ministre s'exerce conjointement avec le ministre de la Cohésion des territoires sur le secrétariat général et la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature.

Françoise NYSSEN, ministre de la culture :
La ministre de la culture est responsable de la politique de l'architecture. A ce titre, elle favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et paysagère dans les espaces naturels et bâtis. Elle assure la tutelle de l'ordre des architectes et des écoles nationales supérieures d'architecture.
Elle assure la coordination des travaux de construction ou de rénovation relatifs aux grandes opérations d'architecture et d'urbanisme de l'Etat.
Elle est notamment chargée d'assurer la cohérence des programmes et la maîtrise des coûts, de préparer les décisions budgétaires et de veiller à l'avancement des opérations.
La ministre est, en outre, associé à la préparation des décisions relatives au montant global et à la répartition des aides apportées par l'Etat aux grandes opérations d'architecture et d'urbanisme des collectivités territoriales.

Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur :
Conjointement avec le ministre de la cohésion des territoires, **il prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement à l'égard des collectivités territoriales**.

Premier discours de Richard FERRAND sur le logement :

Lors de l'Assemblée générale des coopératives HLM le 23 mai, le ministre de la Cohésion des territoires Richard FERRAND a déclaré pour sa première intervention officielle être conscient « d'être face à des experts du logement que je ne suis pas encore, mais que je vais devenir ».

Le ministre a insisté sur le fait que « les **objectifs de production ont du sens s'ils sont territorialisés**. L'enjeu, c'est la reconquête des territoires qui se sentent parfois abandonnés, déclassés et qui ont le sentiment que le monde tourne sans eux ». Il avait déjà laissé entendre, tout en indiquant que rien n'est encore arbitré, qu'il tablait sur la **prolongation en 2018 du prêt à taux zéro** (PTZ) et probablement du dispositif Pinel en faveur de l'investissement locatif.
Richard FERRAND a également fait

PPL garantissant l'accès aux personnes handicapées aux lieux ouverts au public :

La sénatrice Brigitte MICOULEAU (Rép Haute-Garonne) a déposé une proposition de loi visant à étendre les sanctions relatives au stationnement gênant à toute personne qui ne respecterait pas les emplacements réservés aux personnes handicapées. Le texte tend à rendre effectives et véritablement obligatoires les normes imposées aux propriétaires des parkings privés ouverts au public.

Rédacteur : Alexandre NEVEU aneveu@seance-publique.com
http://www.seance-publique.com
2-4 rue de Saint-Simon – 75007 Paris